



Quitter le domicile à 18 ans

Par **croacroa**, le **26/11/2015** à **23:22**

Bonjour à tous,

je viens ici en catastrophe car je suis un peu perdu...je vous expose ma situation:

J'ai actuellement 17 ans, je ferais mes 18 ans dans un mois et chez moi rien ne va plus avec mes parents, pour aller au lycée je me lève à 5h30 et rentre à 19h30 et dès que je suis à la maison on me prend la tête on me dit que je ne fais rien ou pire "Que je n'ai que ça à faire", en bref je voudrais dès obtention de mon bac pouvoir continuer mes études en fac et emménager avec ma copine car il est clair que l'environnement de travail est néfaste et j'ai bien peur de ne pas supporter moralement déjà qu'actuellement je craque. Ma question est alors comment puis-je m'en sortir financièrement ? comment puis-je quitter le domicile familial sans emploi ni argent ? quels genres d'aides puis-je demander ?

merci d'avance pour vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **27/11/2015** à **07:35**

Bonjour, vous voulez partir, il va falloir vous prendre en charge. Vos parents doivent vous aider en fonction de leurs moyens financiers, l'État peut vous verser une aide pour votre logement mais ne vous attendez pas à ce que toutes vos charges soient assumées. Trouvez un travail avant tout, cordialement

Par **morobar**, le **27/11/2015** à **09:01**

Bonjour,

L'obligation alimentaire ne cesse pas à la majorité, mais il va falloir engager une action auprès du Juge aux affaires familiales pour obtenir et fixer un montant.

L'entretien de la copine ne fait pas partie des obligations parentales du copain.